



# BRÈVES ÉCONOMIQUES DU CÔNE SUD DE BUENOS AIRES

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

N°46 – Novembre 2021

## En bref – À quelques jours du premier tour des élections présidentielles, le Chili à la croisée des chemins

Deux ans après le début de la plus profonde crise sociale traversée par le Chili depuis les années 1970, les Chiliens sont appelés à voter ce dimanche pour le premier tour des élections présidentielles, ainsi que pour renouveler le Parlement et leurs conseillers régionaux. Si aucun candidat ne bénéficie de majorité absolue au premier tour, un deuxième scrutin se tiendra le 19 décembre. Le résultat du premier tour pour désigner le successeur du président Sebastián Piñera délivrera les premiers indices sur les horizons politiques potentiels de la prochaine mandature, avec pour question centrale de savoir si les électeurs souhaitent ou non confirmer la rupture, à la fois politique et économique, enclenchée par la crise sociale et attisée par la pandémie. Sur le plan politique, jamais la polarisation n'a été aussi forte dans un pays où, depuis la transition démocratique au début des années 1990, les coalitions de gauche et de droite qui ont gouverné successivement étaient animées par des forces relativement centristes. Les sondages annoncent ainsi, depuis plusieurs semaines, que les deux options classées aux extrêmes de l'échiquier politique – Gabriel Boric pour l'aile gauche et José Antonio Kast pour l'aile droite – accèderaient au second tour. Si la qualification d'au moins l'un des deux candidats marquerait un tournant politique, deux autres candidatures plus centristes restent sur la table : Yasna Provoste pour l'aile gauche et Sebastián Sichel pour l'aile droite. Un second tour est fortement probable et quelle que soit la combinaison retenue, il promet également de poser la question de la rupture économique avec le modèle néolibéral instauré pendant la dictature d'Augusto Pinochet. Des premiers pas avaient déjà été engagés depuis la crise sociale, à coup notamment de transferts monétaires exceptionnels et de retraits anticipés des fonds de pension qui ont stimulé la demande interne et la consommation privée. Avec la reprise mondiale et la bonne tenue des cours du cuivre qui ont dopé les exportations, une croissance exceptionnelle de 11% devrait émerger cette année. Mais ce résultat exceptionnel ne devrait pas se répéter en 2022, la croissance devant retomber à un niveau plus modeste de 2,5%. Les orientations structurelles choisies, touchant à la politique budgétaire et à la fiscalité, ainsi qu'aux systèmes de retraite, de santé et d'éducation – des thématiques qui ont nourri la crise sociale fin 2019 – mais aussi à la transition écologique et à la politique commerciale, seront donc clés pour donner un coup de fouet à la croissance potentielle. Assurer un atterrissage en douceur après une année en surchauffe, répondre aux demandes socio-économiques de la population et donner les orientations économiques structurelles pour les prochaines années, tels sont les enjeux du scrutin. L'incertitude quant à son issue est, pour l'heure, à la mesure de l'incertitude économique et politique qui a été nourrie par le processus en cours de rédaction d'une nouvelle Constitution et l'approche des élections. Malgré des cours du cuivre à leur plus haut historique, le peso s'est ainsi déprécié de 15% par rapport au dollar américain depuis le début de l'année. Reste à voir la direction qu'il prendra après le premier tour, qui donnera le tempo pour les prochaines semaines et la période d'entre-deux-tours.

LE CHIFFRE À  
RETENIR

15,3%

Dépréciation du peso par rapport au dollar américain depuis le début de l'année

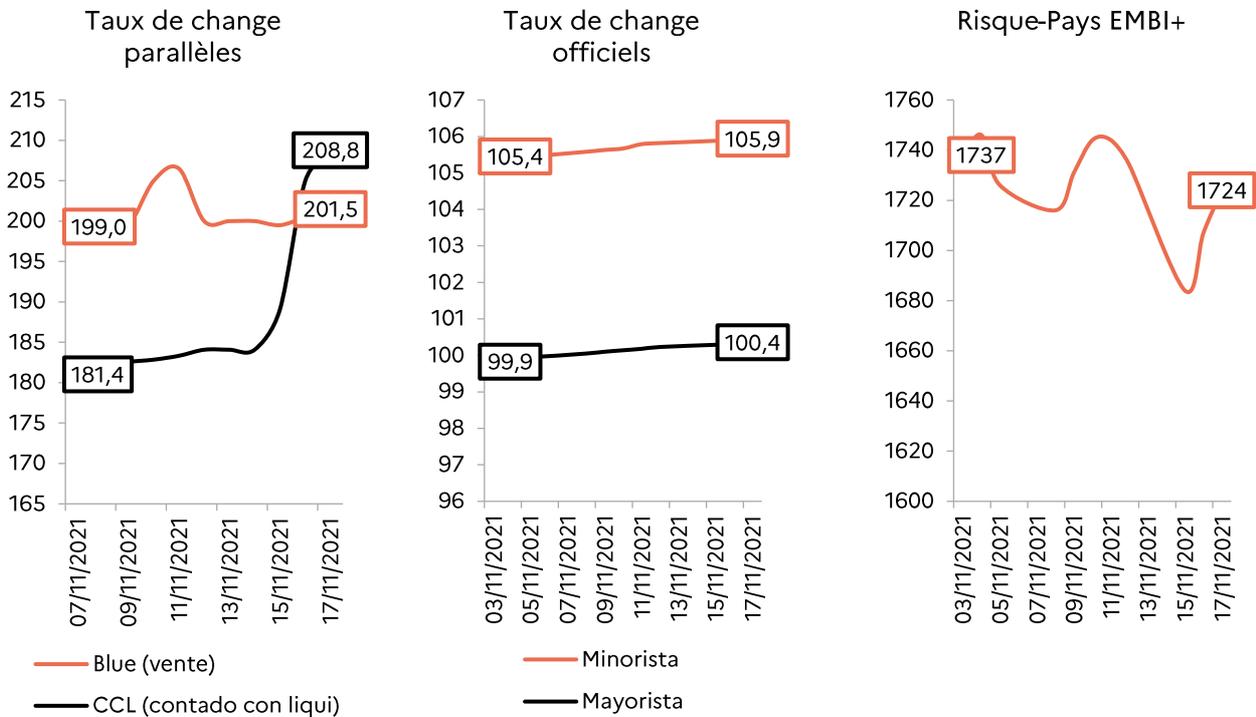
## Zoom sur la situation sanitaire

Évolution de la vaccination

	Pourcentage de la population ayant reçu au moins une dose de vaccin	Pourcentage de la population complètement vaccinée
<b>Argentine</b>	78,8%	61,1%
<b>Chili</b>	<b>87,0%</b>	<b>81,9%</b>
<b>Paraguay</b>	<b>44,1%</b>	<b>34,7%</b>
<b>Uruguay</b>	79,6%	75,7%
Amérique du Sud	70,8%	55,5%
Brésil	75,9%	60,0%
Colombie	65,3%	44,8%
France	76,4%	68,8%

Source : Our World in Data

## Graphiques de la semaine – Argentine



# ARGENTINE

## Après les élections législatives, la coalition au pouvoir perd du terrain

Les élections législatives de mi-mandat du 14 novembre, visant à renouveler la moitié des sièges de la Chambre des députés et le tiers des sièges du Sénat, a confirmé les résultats obtenus par les deux principales coalitions lors des primaires (PASO) du 12 novembre. Le taux de participation s'est élevé à 71%, soit 5 points de plus que lors des primaires.

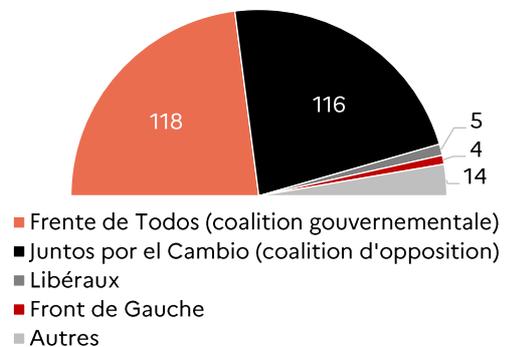
Au niveau national, Frente de Todos, la coalition au pouvoir dont le leadership est assuré par le président Alberto Fernández et la vice-présidente Cristina Fernández de Kirchner, est arrivée, selon les résultats provisoires, en seconde position avec 33,0% des suffrages. Juntos por el Cambio, coalition d'opposition proche de l'ancien président Mauricio Macri (2015-2019), est arrivée en première position avec 41,9% des suffrages, marquant, comme lors des primaires, près de 9 points d'avance par rapport à Frente de Todos. Le reste des suffrages est divisé entre plusieurs partis, notamment des partis provinciaux (6,7%), le Front de Gauche (5,9%) et les Libéraux (4,7%).

Dans la province de Buenos Aires, fief électoral des péronistes, la coalition gouvernementale, ayant obtenu 38,5% des suffrages (contre 33,6% lors des primaires), est aussi arrivée en seconde position. Elle a tout de même réduit l'écart avec la coalition d'opposition, ayant obtenu 39,8% des suffrages (contre 38,0% lors des primaires). Les résultats dans le Grand Buenos Aires ont été similaires à ceux obtenus lors des primaires, à la fois pour Frente de Todos

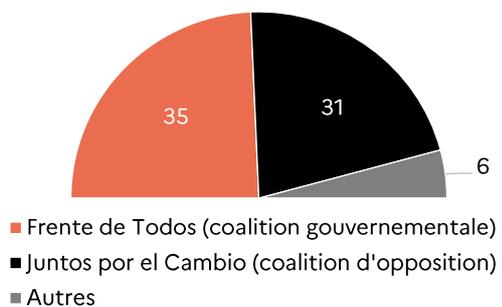
(25,1% versus 24,7% lors des primaires) et Juntos por el Cambio (47,0% versus 48,2%).

Frente de Todos reste la première force politique à la Chambre des députés (118 sièges ; perte de 2 sièges) et au Sénat (35 sièges ; perte de 6 sièges). La coalition d'opposition reste en seconde position à la Chambre des députés (116 sièges ; gain de 1 siège) et au Sénat (31 sièges ; gain de 6 sièges). Cependant, la coalition au pouvoir perd du terrain puisque, pour la première fois depuis la transition démocratique en 1983, les péronistes perdent la majorité absolue au Sénat. Ils dépendent ainsi, pour leurs projets législatifs, des alliances avec les sénateurs issus des forces provinciales et des négociations avec la coalition d'opposition.

### Composition de la Chambre des députés



### Composition du Sénat



## Malgré un ralentissement de sa reprise, l'activité industrielle reste relativement dynamique

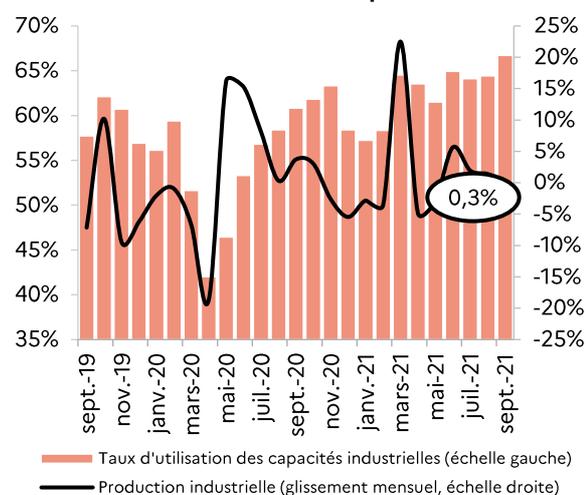
La production industrielle a enregistré une croissance de 0,3% en septembre par rapport à août et de 10,1% en glissement annuel (g.a.). Sur les neuf premiers mois de l'année, sa croissance s'élève à 18,7%. Bien que la reprise semble s'essouffler, après une croissance en glissement mensuel (g.m.) de 5,6% en juin, 1,9% en juillet et 1,4% en août, l'activité industrielle reste plus dynamique qu'avant la pandémie. En effet, elle affiche en septembre une croissance de 14,3% par rapport à septembre 2019 et, sur les neuf premiers mois par rapport aux mêmes mois en 2019, une croissance de 6,0%.

Les industries qui ont le plus contribué à la croissance de la production industrielle en septembre sont celles du textile, du cuir et des chaussures (+10,0% en g.m.), des machines et équipements (+9,1%), du tabac (+8,6%) et des équipements de transport (+7,1%). L'industrie de raffinage du pétrole et de combustible nucléaire a contribué négativement à la croissance (-4,8%), tout comme l'industrie métallique (-4,2%) et l'industrie minière non-métallique (-4,1%).

Les anticipations des industriels se sont légèrement améliorées en septembre. La part des industriels anticipant une hausse de la demande interne au quatrième trimestre a légèrement augmenté (32,1% contre 31,3% le mois dernier), tout comme celle anticipant une hausse des exportations (31,8% contre 27,5%) et celle anticipant une hausse du taux d'utilisation des capacités industrielles (26,7% contre 22,6%). L'amélioration de ce taux est, par ailleurs, déjà visible, puisqu'il est passé de 66,7% en septembre à 64,4% en août. Les industries où il a le plus augmenté

sont l'industrie automobile (taux à 55,0% en septembre ; +7,3 points de pourcentage (p.p.) par rapport à août), du textile (62,6% ; +6,2 p.p.), du papier (78,5% ; +6,1 p.p.) et du tabac (66,1% ; +5,4 p.p.).

### Production industrielle et utilisation des capacités



Sources : INDEC, SER Buenos Aires

## Après des années de débats et d'attente, l'Argentine adopte enfin une loi sur l'étiquetage nutritionnel des aliments

La loi n°27.642 sur l'étiquetage alimentaire, visant à combattre la malnutrition en Argentine, a finalement été adoptée à la fin du mois d'octobre avec 200 voix pour, 22 contre et 16 abstentions, et promulguée le 11 novembre dernier. Si les décrets d'application du texte législatif sont encore attendus, cette avancée normative devrait contribuer à lutter contre l'obésité et le surpoids, qui affectent sévèrement la santé des Argentins.

Suivant le modèle chilien, cette loi rend obligatoire l'apposition d'icônes sur le devant des emballages, pour informer directement les consommateurs si le produit contient des quantités excessives de sucre, de graisses, de



sodium ou de calories. Les valeurs maximales de sucre, de sodium et de graisses, saturées ou totales, seront celles déterminées par le profil nutritionnel de l'OPS, qui a reçu l'appui de la communauté scientifique internationale et a l'avantage d'être applicable à la population infantile. Elle prévoit également la régulation de la publicité à destination des enfants et la protection des écoles, en interdisant de commercialiser des produits sans étiquetage dans des établissements scolaires pour que ces espaces éducatifs soient plus propices au développement d'une alimentation saine et équilibrée.

Le texte prévoit un temps de transition de deux ans pour la mise en place du système d'étiquetage. À compter de l'entrée en vigueur de la loi, un délai maximal de 180 jours sera accordé aux entreprises. Cependant, les PME et les coopératives pourront dépasser cette limite de 12 mois, avec la possibilité d'une prolongation de 180 jours si cela est jugé nécessaire. L'Exécutif disposera de 90 jours à partir de la promulgation de la loi pour réglementer. Les sanctions qui seront appliquées sont celles prévues par le décret 274/19 sur la loyauté commerciale et la loi sur la défense des consommateurs n°24.240.

## CHILI

### Pandora Papers : le président chilien échappe à la destitution

Le Sénat a voté mardi 16 novembre contre la destitution du président Sebastian Piñera, soupçonné de conflit d'intérêts dans la vente d'une compagnie minière en 2010 réalisée dans un paradis fiscal et révélée ces dernières semaines par l'affaire des Pandora Papers. L'accusation constitutionnelle n'a pas réussi à obtenir les 29 voix nécessaires (2/3 des votes)

pour destituer le chef de l'État. Ce vote met un terme à la procédure de destitution qui avait été approuvée la semaine dernière par la Chambre des députés, où l'opposition est majoritaire.

### L'économie chilienne sous tension avant la présidentielle

Les Chiliens sont 31% à penser que leur situation économique personnelle est bonne ou très bonne, soit le taux le plus élevé depuis 2007 (selon l'enquête du CEP, le Centre d'études publiques). La crise du Covid-19 a, comme partout ailleurs, durement impacté l'économie chilienne. Par conséquent, le Congrès a pris la décision historique d'autoriser les épargnants à puiser dans leur fonds d'épargne retraite privé, et cela à trois reprises, ce qui a permis aux Chiliens de récupérer une bonne partie de leur épargne.

La conséquence est une hausse de l'inflation à 4,7%, alors que la Banque centrale chilienne a, de son côté, relevé son principal taux d'intérêt de 150 points de base, la hausse la plus élevée depuis 2001. La croissance du PIB chilien devrait atteindre 11,0% cette année. Comme de nombreux autres pays, le Chili a pu maintenir son économie à flot en débloquant des aides, comme le revenu familial d'urgence, qui a d'ailleurs été prolongé jusqu'à la fin de l'année. En raison de ces mesures d'accompagnement, ainsi que de l'importante épargne disponible et de la hausse de la consommation, le gouvernement craint une aggravation de l'inflation qui devrait s'établir à 5,7 % en 2021, selon la Banque centrale.

Deux ans après la révolte sociale portée par des revendications autour du coût de la vie (« estadillo social »), la situation est de nouveau tendue. Les inégalités sont un mal



qui gangrène le pays. 1% de la population détient plus d'un quart des richesses. Et la politique néo-libérale menée depuis plus de quarante ans est désormais remise en cause par une grande partie de la population. Selon un rapport de l'OCDE, les réformes devront viser en priorité à stimuler la création d'emplois et à mettre la croissance au service de tous : car malgré les progrès accomplis en matière de réduction de la pauvreté, 53% des ménages sont encore considérés comme économiquement vulnérables.

### **Vote en commission mixte du 4<sup>ème</sup> retrait des fonds de pension repoussé à après les élections**

Le vote en commission mixte du projet de réforme constitutionnelle, qui vise à permettre un 4<sup>ème</sup> retrait de l'épargne-retraite individuelle des fonds de pension, aura finalement lieu après les élections de ce week-end. Selon un rapport de la Superintendance des retraites, la pension moyenne perçue par les retraités au Chili s'élève à 257 428 pesos (environ 280 euros).

### **Appel d'offres des passeports et cartes d'identités : annulation de l'adjudication au chinois Aisino, les entreprises françaises Idemia et Thalès de nouveau en course**

Suite à l'annonce le 15 novembre du Registre civil de suspendre l'attribution du marché de production des cartes d'identité et des passeports chiliens à l'entreprise Aisino, le consortium formé principalement par l'entreprise chinoise et l'entreprise allemande Mühlbauer a annoncé qu'il aurait recours à la justice nationale et internationale pour dénoncer des vices de procédure et des pressions. Le Registre civil a ainsi annulé l'adjudication du marché à Aisino sur le motif

de non-présentation par Aisino de preuves démontrant la réalité de ses références et de ses certificats, éléments complémentaires qui lui avaient été demandés. Les entreprises françaises Idemia et Thalès (associé au leader chilien du secteur, Sonda) étaient arrivées en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> position au concours.

## **PARAGUAY**

### **Malgré la pandémie, les flux nets d'investissements directs étrangers ont été positifs en 2020**

Selon la Banque centrale, en 2020, malgré la pandémie, les flux nets d'investissements directs étrangers (IDE) sont restés positifs, s'élevant à 120 MUSD, contre 225 MUSD en 2019 (-46,5%). Les entrées d'IDE se sont élevées à 2,4 Mds USD (+0,6%), soit 6,7% du PIB, et les sorties d'IDE à 2,3 Mds USD (+5,5%).

Si les dépenses en capital (flux nets de 221 MUSD en 2020 versus 237 MUSD en 2019) ainsi que les bénéfices réinvestis (-139 MUSD versus -167 MUSD) sont restés relativement solides, ce sont surtout les prêts nets (38 MUSD versus 155 MUSD) qui ont expliqué la baisse du total des flux nets d'IDE.

D'un point de vue sectoriel, c'est le secteur tertiaire qui a soutenu les IDE (flux nets de 130 MUSD). Les services de communication et d'intermédiation financière sont les deux secteurs qui ont présenté les flux nets les plus élevés de, chacun, 159 MUSD. Le secteur secondaire a aussi contribué positivement, mais dans une moindre mesure (42 MUSD), porté notamment par l'industrie métallique (36 MUSD) et l'industrie de production de viande (16 MUSD). Enfin, le secteur primaire a contribué négativement aux IDE (-52 MUSD), notamment via l'agriculture (-60 MUSD).



### **Le crédit bancaire au secteur privé, toujours peu développé, devrait continuer à croître lentement dans les prochains mois**

À la fin du troisième trimestre de 2021, le crédit bancaire au secteur privé contribue toujours peu au financement de l'économie. En septembre, il ne représentait que 43,1% du PIB prévisionnel, dont 25,8% étaient en guaraní et 17,3% en devises. Cependant, il croît de façon relativement régulière, car il représentait 39,6% du PIB il y a un an et 37,1% il y a deux ans. De plus, la part en devises est restée stable en proportion du PIB, suggérant une croissance du crédit principalement en monnaie nationale.

Selon l'enquête réalisée par la Banque centrale auprès des acteurs du système financier, le crédit devrait continuer à croître dans les prochains mois. 58,9% des acteurs anticipent une hausse du crédit sur les trois prochains mois et 66,5% anticipent une augmentation sur les 12 prochains mois. Cette croissance serait poussée par la conjoncture économique favorable, puisque 57,1% des acteurs estiment que la conjoncture est optimale pour accorder davantage de crédits (contre 32,1% le trimestre dernier), soit la proportion la plus élevée depuis le 3<sup>ème</sup> trimestre de 2018. Ces crédits devraient donc se concentrer dans les secteurs portant la reprise, tels que l'agriculture et l'élevage, mais aussi vers les services et le commerce, qui bénéficient de la normalisation de l'économie.

Cependant, plusieurs facteurs structurels freinant l'octroi de crédit sont identifiés par les acteurs, tels que le manque d'information sur les débiteurs ou le nombre insuffisant de projets considérés rentables. Du côté de la demande, c'est surtout la bureaucratie et les

conditions financières et réglementaires qui sont identifiées comme les principaux freins, poussant les emprunteurs à se tourner vers les entités non régulées par la Banque centrale qui proposent des conditions plus souples. De plus, le crédit est principalement tourné vers les grandes entreprises (92,9% des acteurs estiment qu'elles ont fortement accès au crédit) plutôt que vers les petites entreprises (78,6% estiment qu'elles ont très peu accès au crédit) et les ménages (50,0%).

## **URUGUAY**

### **La production industrielle repart à la hausse en septembre**

Après une chute temporaire en août (-3,6% par rapport à juillet), qui avait interrompu la période de croissance de mai à juillet, la production industrielle est repartie à la hausse en septembre. Elle a enregistré une croissance de 3,6% par rapport à août et de 12,2% par rapport à septembre 2020. Sur les neuf premiers mois de l'année, la production industrielle a ainsi augmenté de 12,0% en glissement annuel. De plus, la comparaison avec les niveaux pré-pandémiques confirme une reprise bien établie, car la production industrielle a augmenté de 7,8% en août par rapport à août 2019 et de 4,9% sur les neuf premiers mois de l'année par rapport aux mêmes mois de 2019.

En septembre, la croissance de la production industrielle a été portée par l'activité dans les industries de machines et équipements (+36,3% sur un mois), de meubles (+33,3%), de produits en caoutchouc et en plastique (+16,3%) et de produits chimiques (+15,1%). La fabrication de produits pharmaceutiques (-23,2%), de vêtements (-14,2%) et de produits informatiques, électroniques et

optiques (-12,6%) ont chuté sur le mois. C'est aussi le cas du raffinage de pétrole (-10,3%).

### À quelques jours de la fin du cycle des négociations salariales, un bilan mitigé

Trois mois après le début des négociations salariales dans le secteur privé, le bilan de la stratégie du gouvernement pour limiter la hausse des salaires et, indirectement, l'inflation structurellement élevée, est mitigé. Après avoir fixé le 15 novembre comme date butoir pour terminer le cycle des négociations, le gouvernement a octroyé deux semaines supplémentaires. À ce stade, sur près de 187 groupes ayant engagé des négociations, 71 accords ont été conclus et 42 sont sur le point d'être finalisés. De plus, sur ces 71 accords, 44% ont été conclus entre l'employeur et les employés. L'Exécutif n'a pas souhaité accompagner ces accords car leurs dispositions s'éloignaient des lignes directrices qu'il avait proposées.

Pour les secteurs les moins touchés par la pandémie, l'Exécutif a proposé des accords d'une durée de deux ans, comprenant des ajustements de salaire semestriels calculés selon l'inflation, ainsi qu'un réajustement du salaire réel au cours de la dernière année. Pour les secteurs les plus touchés, les accords

proposés ont une durée d'un an, avec un seul ajustement semestriel.

Un certain nombre de secteurs, tels que l'industrie métallurgique, la finance, la logistique, ou encore l'enseignement privé, se sont écartés de ces lignes directrices. D'autres secteurs, tels que l'industrie des boissons, devraient adopter la même position. Leurs accords prévoient ainsi des ajustements salariaux plus importants et plus fréquents, traduisant des anticipations d'inflations élevées, du moins supérieures à celles projetées par le gouvernement dans sa stratégie de désinflation.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : Jean-François Michel, Service économique régional de Buenos Aires, Ambassade de France en Argentine

Rédacteurs : SER de Buenos Aires, SE de Santiago. Avec le concours des ambassades de France au Paraguay et en Uruguay

Pour s'abonner :  
Compte Twitter :

[samuel.adjutor@dgtresor.gouv.fr](mailto:samuel.adjutor@dgtresor.gouv.fr)  
[@TresorArgentina](https://twitter.com/TresorArgentina)